

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Fifty-Seventh Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning the Crowsnest Pass rate, presented by the honourable Member for Skeena (Mr. Fulton) on Thursday, May 26, 1983 and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Fifty-Eighth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning the Crowsnest Pass rate, presented by the honourable Member for Burnaby (Mr. Robinson) on Thursday, May 26, 1983 and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Fifty-Ninth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning the Crowsnest Pass rate, presented by the honourable Member for Vancouver Kingsway (Mr. Waddell) on Thursday, May 26, 1983 and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Sixtieth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning the Crowsnest Pass rate, presented by the honourable Member for Dauphin—Swan River (Mr. Lewycky) on Thursday, May 26, 1983 and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker, laid upon the Table,—Certified copy of the Report of the Electoral Boundaries Commission for the Province of Newfoundland, 1983, pursuant to subsection 19(1) of the Electoral Boundaries Readjustment Act, chapter E-2, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/466. (*Deemed referred to the Standing Committee on Privileges and Elections*).

Mr. Robinson (Burnaby), seconded by Mr. Deans, by leave of the House, introduced Bill C-685, An Act to amend the Criminal Code (reasonable grounds), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The following Objections to the Report of the Electoral Boundaries Commission for the Province of Alberta, filed with Madam Speaker on May 5 and 9, 1983, were considered:

That, pursuant to Section 20 of the Electoral Boundaries Readjustment Act (Chapter E-2, R.S.C., 1970), consideration be given by this House to the matter of an objection to the

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent cinquante-septième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de Skeena (M. Fulton) le jeudi 26 mai 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent cinquante-huitième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de Burnaby (M. Robinson) le jeudi 26 mai 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent cinquante-neuvième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de Vancouver Kingsway (M. Waddell) le jeudi 26 mai 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent soixantième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de Dauphin—Swan River (M. Lewycky) le jeudi 26 mai 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copie authentique du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Terre-Neuve, 1983, conformément à l'article 19(1) de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-1/466. (*Réputé déferé au Comité permanent des privilèges et élections*).

M. Robinson (Burnaby), appuyé par M. Deans, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-685, Loi modifiant le Code criminel (motifs raisonnables), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre aborde l'étude des oppositions au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta, présentées à Madame le Président les 5 et 9 mai 1983, ainsi qu'il suit:

Que, conformément à l'article 20 de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (chapitre E-2, S.R.C., 1970), cette Chambre étudie le sujet sur lequel est